

## Une mère et son fils meurent noyés dans leur voiture

[Pays](#) - [Faits-divers](#)

Lun 07 Jan 2008 | 00:00

Lourd bilan pour le premier accident mortel de l'année. Samedi matin, une femme de 65 ans et son fils de 46 ans sont morts après une sortie de route, sur le pont de Poya. Pas de témoin direct de la sortie de route, une voiture sur le toit dans un mètre et demi d'eau, à une dizaine de mètres en contrebas de la chaussée et les secours alertés quelques minutes après le drame. Autant d'éléments qui ont hélas contribué au lourd bilan de samedi matin, vers 10h30, à Poya. Une femme de 65 ans et son fils de 46 ans ont trouvé la mort alors qu'ils rejoignaient leur domicile de Voh, après avoir pris la route à Nouméa, aux alentours de 8 heures.

Après avoir été employée comme femme de service à la mairie de Poya, Rosette Nissam, veuve Maoen, avait pris sa retraite il y a quelques années de cela. C'est elle qui conduisait la Citroën Xantia. Son fils Rémy l'accompagnait.

Le drame s'est produit à quelques centaines de mètres après la sortie de Poya. Même si une enquête de gendarmerie est en cours pour établir avec exactitude les causes de l'accident, l'endormissement pourrait être à l'origine de la sortie de route, comme en témoigne la longue trace de ripage relevée sur la rambarde de sécurité bordant la route côté gauche. Pour des raisons qui restent à déterminer, la Citroën s'est donc déportée sur sa voie opposée en frottant la rambarde. à un endroit où la barrière de sécurité est moins haute, le véhicule a basculé et a chuté une dizaine de mètres en contrebas, pour se retrouver sur le toit, dans l'un des bras de la rivière Poya.

### **Prisonniers de l'habitacle**

Ce n'est que quelques minutes plus tard que la présence du véhicule a été signalée par des automobilistes, en raison certainement de la circulation peu importante à ce moment-là. Lorsque les gendarmes sont arrivés sur place, il n'y avait malheureusement plus rien à faire. Le médecin légiste n'a pu que constater le décès et sa cause, la noyade. Les deux victimes avaient bouclé leur ceinture. Après le choc, tous deux sont restés prisonniers de l'habitacle.

Les gendarmes de la brigade de Poya ont effectué les constatations d'usage et ouvert une enquête. Le corps des deux victimes a été pris en charge par une entreprise funéraire de Bourail. Ce sont les deux premières victimes de la route de l'année. Les obsèques de Rosette Maoen et de son fils Rémy se sont déroulées hier après-midi à Voh.